

Première Bac Pro	Histoire : Séquence V La Ve République, une République d'un nouveau type ?	Fiche Prof
------------------	---	------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

En mai 1958, le général de Gaulle fonde la V^e République qui rythme la vie politique française depuis plus de 50 ans. La nouvelle Constitution donne une large place au président de la République dont le pouvoir se renforce au fil des modifications institutionnelles.

Comment la V^e République modifie-t-elle la vie politique française de 1958 à nos jours ?

Quelles évolutions le pouvoir exécutif a-t-il connues durant cette période ?

Rappels : Ce cours est à relier à celui d'Éducation civique qui traitera des thèmes suivants :

- Les hauts lieux de pouvoirs en France
- Les systèmes électoraux
- L'élaboration d'une loi
- La loi Hadopi.

Séance 1 : 1958-1969 : la république gaullienne

Document 1 : Pour le « oui » à la V^e République !

Document 2 : Biographie



Charles de Gaulle (1890-1970)

•Après sa démission en 1946, de Gaulle, retiré à Colombey-les-deux-Églises, effectue sa «traversée du désert». L'incapacité de la IV^e République à résoudre le conflit algérien précipite son retour au pouvoir en mai 1958. Il donne à la France une nouvelle Constitution : la Ve République est née.

•De Gaulle en devient le premier Président et est réélu en 1965. L'issue de la crise de mai 1968 semble renforcer sa position, mais à la suite de l'échec du référendum d'avril 1969, il se retire de la vie politique. Il meurt le 9 novembre 1970.

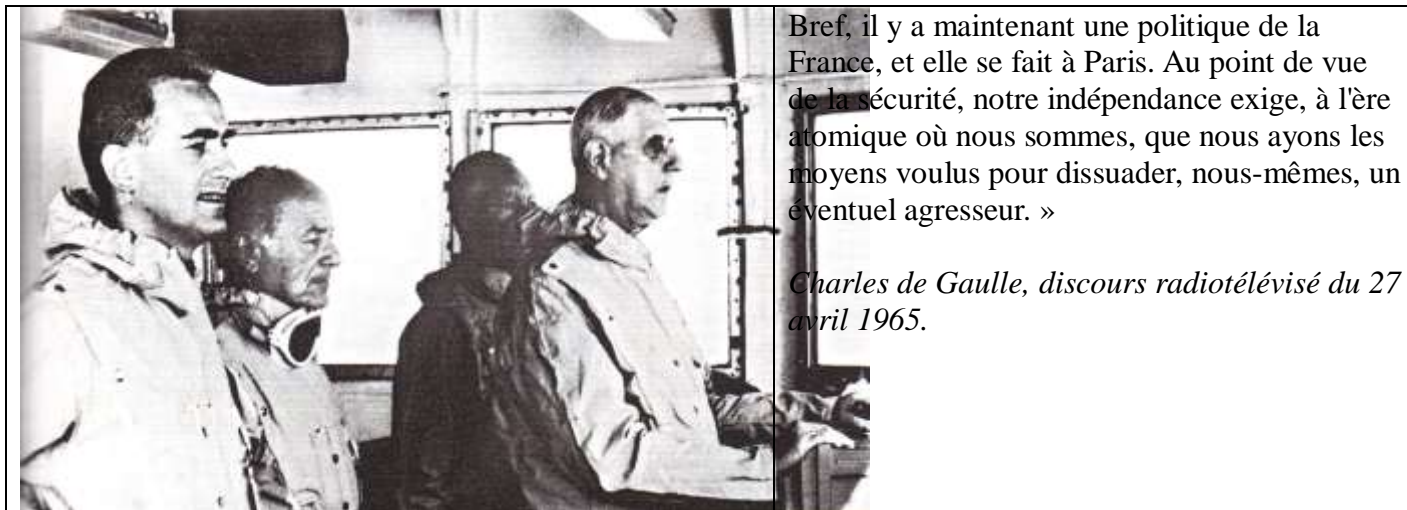
Document 3 : «La Nation doit avoir, désormais, le moyen de choisir»

Tout le monde sait qu'en adoptant, sur ma proposition, la Constitution de 1958, notre peuple a condamné, à une immense majorité, le régime désastreux qui livrait la République à la discrétion des partis et, une fois de plus, avait failli jeter la France au gouffre. Tout le monde sait que, par le même vote, notre peuple a institué un Président, chef de l'État, guide de la France, clef de voûte des institutions, et a consacré le référendum qui permet au Président de soumettre directement au pays ce qui peut être essentiel. [...]

Bref, je crois que, quoi qu'il arrive, la nation doit avoir, désormais, le moyen de choisir elle-même son Président à qui cette investiture directe pourra donner la force et l'obligation d'être le guide de la France et le garant de l'État. C'est pourquoi, Françaises, Français, m'appuyant sur notre Constitution mesurant, mieux que jamais, la responsabilité historique qui m'incombe à l'égard de la patrie, je vous demande, tout simplement, de décider que dorénavant vous élirez votre Président au suffrage universel.

Allocution radiotélévisée de De Gaulle du 18 octobre 1962, Discours et messages, T. IV, Plon, 1970.

Document 4 : La puissance atomique française



Bref, il y a maintenant une politique de la France, et elle se fait à Paris. Au point de vue de la sécurité, notre indépendance exige, à l'ère atomique où nous sommes, que nous ayons les moyens voulus pour dissuader, nous-mêmes, un éventuel agresseur. »

Charles de Gaulle, discours radiotélévisé du 27 avril 1965.

De Gaulle, en tenue spéciale antiradiations, assiste à l'explosion de la 3e bombe nucléaire française dans le Pacifique, le 14 septembre 1966.

Document 5 : Un pochoir de mai 68

Document 6 : La Une du *Parisien* libéré du 28 avril 1969



I - 1958-1965 : un nouveau régime...

- 1) À quelle période le dessin de cette affiche fait-il référence ? Par quelle voie de Gaulle souhaite-t-il installer la nouvelle République ? Qu'apporte au pouvoir ce mode de consultation (Doc 1) ?
 - Cette affiche renvoie à la Libération de la France, en 1944 : on peut y retrouver l'ombre du général de Gaulle, les bras levés en signe de victoire et Marianne libérée de ses chaînes. Le général de Gaulle souhaite impliquer les Français, d'une manière démocratique, dans le choix de la nouvelle Constitution en les interrogeant par voie référendaire. L'acceptation de la nouvelle République par ce mode de consultation donne une légitimité totale et populaire à son auteur.
- 2) D'après De Gaulle, pourquoi cette nouvelle Constitution est-elle nécessaire (doc 3) ?
 - D'après De Gaulle, la nouvelle Constitution est nécessaire parce qu'il faut libérer la République du système précédent (celui des partis de la IV^e République) qui a mené la France au bord du désastre.
- 3) Comment de Gaulle conçoit-il le rôle du président de la République ? Que propose-t-il et pour quelles raisons souhaite-t-il cette modification de la Constitution (Doc. 3)?
 - Le rôle du président doit être celui d'un « guide » détenant toutes les responsabilités essentielles au gouvernement de l'État. De ce fait, il est légitime que ce soit les Français qui choisissent directement leur Président, détenteur ainsi de la « force » nécessaire pour mener à bien ses missions.

4) Par quel moyen la France compte-t-elle accéder à son indépendance ? Justifiez l'utilisation des termes «à Paris» et « nous-mêmes » (Doc. 4).

- L'accession de la France à une certaine indépendance sur le plan international passe par la dotation de l'arme nucléaire. Ainsi, la politique de la France se fait « à Paris » et par « nous-mêmes » selon le général de Gaulle, c'est-à-dire sans avoir à prendre l'avis des autres grandes puissances mondiales (États-Unis et URSS). Il est à signaler que cette décision est prise dans un contexte de guerre froide, peu de temps après la crise des fusées de Cuba (1962) et la construction du mur de Berlin (1961).

II - 1965-1969 : ... à l'épreuve des faits (voir séance 2)

5) Que traduit ce pochoir ? D'après lui, quel impact ont les événements de mai 1968 sur le pouvoir gaullien ? Qu'en pensez-vous ? Justifiez votre réponse.

- Le dessin montre la silhouette brisée du général de Gaulle et traduit l'impact du choc produit par les événements de Mai 68. Selon les auteurs du pochoir, le pouvoir resterait à prendre afin de changer l'ordre des choses.
- Cependant, on peut s'apercevoir que le pouvoir gaulliste sort renforcé de la crise sociale, économique et politique de 1968 et remporte les élections législatives de juin. Le pouvoir a certes été ébranlé mais n'est tombé qu'un an après, en avril 1969.

6) Pourquoi de Gaulle «cesse d'exercer» ses fonctions ? Quel sens donnez-vous à la question posée à la une ?

- Le chef de l'État, désavoué lors du référendum portant sur la réforme du Sénat et la régionalisation, démissionne dès le lendemain, comme il l'avait annoncé s'il venait à échouer. Le poste vacant, *Le Parisien* s'interroge sur la succession : qui peut prendre la suite du général de Gaulle ? La présence du Président était telle que le vide semble difficile à combler. Cependant, l'ancien Premier ministre Georges Pompidou avait précisé, qu'en cas de départ du Général, il se portait candidat à la présidence.

I - 1958-1965 : un nouveau régime...

La IV^e République cède la place à une nouvelle Constitution adoptée par référendum, le 28 septembre 1958. Confortée par les élections législatives de novembre, elle donne une part prépondérante au chef de l'exécutif élu au suffrage universel indirect qu'incarne le général de Gaulle.

Élu en décembre 1958, le chef de l'État est confronté dès 1961 à un putsch de généraux refusant la perte de l'Algérie française. Pour résoudre la crise, il a recours à l'article 16 de la Constitution (pleins pouvoirs au président en cas de menace majeure). Le pouvoir présidentiel sort renforcé de cette épreuve et l'Algérie est indépendante en 1962. Un attentat contre De Gaulle, en août, hâte sa décision de proposer au peuple l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

Réélu en 1965, de Gaulle, par sa politique étrangère, replace la France au rang des États se voulant indépendants des deux puissances dominantes, les États-Unis et l'URSS. Répondant à la domination américaine par l'exception française, il reconnaît la Chine, se rapproche de l'URSS et sort la France du commandement militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique-nord (OTAN). Soucieux de la sécurité de l'État, de Gaulle décide de doter la France de l'arme atomique. Fervent défenseur de la nation, mais convaincu de l'importance de la place d'une Europe unie dans le monde, il poursuit la construction européenne.

II - 1965-1969 :... à l'épreuve des faits

La France connaît la prospérité, la société de consommation et de loisirs. Cependant, la croissance est acquise au prix de sacrifices : l'industrie impose des cadences soutenues et l'agriculture connaît de profonds changements liés à la forte mécanisation. La société s'urbanise et se tertiarise : les banlieues poussent aux portes des grandes villes.

Dès mars 1968, les étudiants de la faculté de Nanterre affichent leur mécontentement. Les ouvriers rejoignent le mouvement et le phénomène prend de l'ampleur et culmine le 20 mai avec la paralysie du pays. Les accords de Grenelle (27 mai) et le discours du général de Gaulle (30 mai) mettent peu à peu fin aux événements. Cette crise économique, sociale et politique ébranle l'édifice (Doc. 3), même si le parti gaulliste remporte largement les élections législatives de juin.

L'échec du référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat, le 27 avril 1969, décide le général *de* Gaulle à démissionner dès le lendemain.

Constitution : ensemble des lois précisant les institutions d'un État et leur fonctionnement.

Référendum : droit du président de la République de consulter directement la population en âge de voter, qui répond par «oui» ou par «non».